

droit politique, consommé par celui de Westphalie, replaçait la France à son rang et consolidait la restauration de Henri IV. Aussi le roi qui ne pouvait dissimuler sa satisfaction, écrivait-il à ses ambassadeurs, aussitôt qu'il eut appris le résultat des négociations : « Je vous remercie de tout mon cœur du bon devoir que vous y avez fait ; il a répondu à mes espérances. »

C'était là terminer dignement une longue carrière diplomatique. Mais tant de services voulaient une récompense ; elle ne se fit pas attendre. L'année suivante on annonçait au roi la mort de Chiverny, chancelier de France. — Non, le chancelier n'est pas mort, car voici le chancelier, répondit Henri en désignant Bellièvre qui était présent. Et des lettres datées de Blois vinrent bientôt confirmer ce choix. (2 août 1599).

Mais en arrivant au comble des honneurs, Pomponne arrivait aussi au terme de la vie. Après tant de travaux et de fatigues, il fallait du repos à sa vieillesse. En 1604, forcé par son grand âge à se démettre de la garde des sceaux, qui furent confiés à Sillery, il ne conserva plus que le titre de chancelier et la présidence du Conseil (1). Quelques historiens l'ont cru victime d'une sorte de disgrâce au profit de son successeur ; mais cette opinion est peu vraisemblable, à cause des liens de famille qui l'unissaient à Sillery (2). Nous devons donc rejeter comme peu fondées les plaintes que ces mêmes historiens ont placées dans la bouche de Bellièvre.

Pomponne mourut, suivant les uns le 7 septembre, suivant d'autres le 9 du même mois de l'année 1607, à l'âge de

(1) Pernetti. 1, p. 313. — Duchesne. *Hist. des chancel. de France.* 1, p. 268. — Papire Masson. *Elogia.* II. p. 365.

(2) Nicolas de Bellièvre, fils du chancelier, avait épousé la fille de Sillery.